



Commission économique pour l'Europe**Comité de l'énergie durable****Groupe d'experts du gaz****Septième session**

Genève, 22-25 septembre 2020

Rapport du Groupe d'experts du gaz**I. Introduction**

1. Le Groupe d'experts du gaz a tenu sa septième session pendant la période du 22 au 25 septembre 2020. Équivalant à une durée d'une journée, la session a pris la forme d'un événement hybride, organisé en présentiel/virtuel et divisé en trois segments : le 22 septembre (ouverture de la session et adoption de l'ordre du jour), le 23 septembre (atelier : « Décarbonisation par l'exploitation des synergies entre l'électricité et le gaz renouvelables », organisé avec le Groupe d'experts de l'énergie renouvelable), et le 25 septembre (élection du Bureau et tous les autres points de l'ordre du jour).

2. Le présent rapport résume les débats du Groupe d'experts à sa septième session. Tous les documents et exposés de la session peuvent être consultés sur le site Web de la Commission économique pour l'Europe (CEE)¹.

II. Participation

3. Les réunions des groupes d'experts faisant rapport au Comité de l'énergie durable, qui se sont déroulées dans la période du 22 au 25 septembre 2020, ont réuni plus de 350 experts des États membres ci-après de la Commission économique pour l'Europe (CEE) : Albanie, Allemagne, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Canada, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Kazakhstan, Kirghizistan, Lettonie, Macédoine du Nord, Malte, Norvège, Ouzbékistan, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Serbie, Slovaquie, Suède, Suisse, Turquie et Ukraine.

4. Ont participé aux réunions, conformément à l'article 11 du mandat de la Commission, des experts des pays ci-après : Afrique du Sud, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Brésil, Cameroun, Colombie, Comores, Égypte, Émirats arabes unis, Équateur, Ghana, Guatemala, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Kenya, Koweït, Liban, Libye, Madagascar, Malaisie, Mali, Maroc, Mexique, Mongolie, Namibie,

¹ <https://www.unece.org/index.php?id=55294>.



Nicaragua, Nigéria, Nouvelle-Zélande, Ouganda, Pakistan, Philippines, Qatar, République populaire de Chine, République-Unie de Tanzanie, Tchad, Thaïlande et Yémen.

5. Étaient présents aux réunions des représentants du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), du partenariat PNUE-Université technique du Danemark (DTU), du Centre de l'efficacité énergétique de Copenhague, de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). L'Union européenne était représentée. Ont participé des représentants de la Commission européenne, des directions générales de l'énergie, de la recherche et de l'innovation, de la culture, de l'éducation et de la jeunesse, et l'Institut européen d'innovation et de technologie (EIT-Raw Materials).

6. Étaient également présents aux réunions des représentants des organisations suivantes : Comité de coordination des programmes de sciences de la terre en Asie de l'Est et du Sud-Est (CCOP), EuroGeoSurveys (EGS), l'Agence internationale de l'énergie (AIE) et l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA).

7. Des représentants d'organisations non gouvernementales, du secteur privé et des milieux universitaires, ainsi que des experts indépendants ont aussi participé aux réunions.

III. Adoption de l'ordre du jour (point 1 de l'ordre du jour)

8. Le Groupe d'experts a expliqué que les circonstances sans précédent causées par la pandémie de COVID-19 avaient entraîné le report de la septième session de mars 2020 au 22-25 septembre et le choix d'un format différent et réduit, en collaboration avec le Groupe d'experts de l'énergie renouvelable. Le Groupe d'experts du gaz a décidé de reporter l'examen des points 5, 8 et 10 de l'ordre du jour à sa huitième session et a adopté un ordre du jour modifié (ECE/ENERGY/GE.8/2020/1).

IV. Élection du Bureau (point 3 de l'ordre du jour)

9. Le Groupe d'experts a élu un nouveau Bureau pour une période de deux ans à compter de la clôture de la septième session, le 25 septembre 2020, dont M. Francisco de la Flor (Espagne) comme Président, et M. Florian Marko (Autriche), M. Loghman Damirli (Azerbaïdjan), M. Boris Maksijan (Croatie), M. Uwe Wetzel (Allemagne), M. Torstein Indrebø (Norvège), M. Dmitriy Shvedov, (Fédération de Russie), M^{me} Denise Mulholland (États-Unis) et M. Luis Bertran (Union internationale du gaz) comme Vice-Présidents.

V. Activités et priorités de la Commission économique pour l'Europe et de son Comité exécutif (point 4 de l'ordre du jour)

10. Le Groupe d'experts a noté avec satisfaction que le Comité de l'énergie durable avait prolongé son mandat jusqu'au 31 décembre 2021 et approuvé son plan de travail pour la période 2020-2021, tel que présenté dans le document ECE/ENERGY/2019/10.

VI. Décarbonisation (point 6 de l'ordre du jour)

11. Conscient du mouvement vers la décarbonisation et l'électrification au niveau de l'utilisation finale, le Groupe d'experts a rappelé que les combustibles gazeux de plus en plus décarbonés resteraient le principal vecteur énergétique jusqu'à nouvel ordre.

12. Le Groupe d'experts a conclu qu'il était possible d'exploiter les synergies entre les énergies renouvelables (électricité et gaz) en utilisant les infrastructures gazières comme épine dorsale d'un système de fourniture d'énergie à faible émission de carbone. Dans cette optique, le Groupe d'experts du gaz et le Groupe d'experts de l'énergie renouvelable ont

organisé un atelier commun le 23 septembre 2020, dont les participants ont examiné les mesures propres à stimuler le recours aux gaz renouvelables, décarbonés et à teneur faible ou nulle en carbone dans la région de la CEE.

13. Le Groupe d'experts a remercié le Conseil mondial de l'énergie d'avoir coorganisé le Forum de l'innovation sur l'hydrogène le 25 mars 2020, à Genève. Il a conclu que la première étape consistait à élaborer un catalogue/inventaire des réglementations et des normes sur la manière dont l'hydrogène – pur ou mélangé à du méthane – pourrait être injecté dans les gazoducs ou utilisé pour diverses applications industrielles, résidentielles et liées à la mobilité dans la région de la CEE et au-delà.

14. Le Groupe d'experts a proposé de faciliter les travaux de collaboration internationale et intersectorielle visant à mieux faire connaître l'hydrogène, à mieux le faire accepter du public et à accélérer la transition vers une économie de l'hydrogène dans la région de la CEE et au-delà.

15. Le Groupe d'experts a pris acte du rôle essentiel du gaz dans la décarbonisation du secteur de l'énergie et la réalisation de la neutralité carbone d'ici à 2050. Compte tenu de cela, il estimait que la notion de « gaz » devait être élargie et englober non seulement le gaz naturel mais aussi les gaz à faible émission de carbone, les gaz décarbonés et les gaz renouvelables. Les progrès technologiques et les économies d'échelle qui les accompagneraient favoriseraient l'utilisation de gaz de plus en plus décarbonés et renouvelables. En combinant le gaz naturel et le captage (utilisation) et le stockage du carbone, on pourrait obtenir les résultats souhaités.

16. Le Groupe d'experts a aussi estimé que le biogaz/biométhane et l'hydrogène figuraient parmi les gaz qui pourraient s'avérer extrêmement utiles. Le biogaz/biométhane avait pour atout la place qu'il occupait dans l'économie circulaire et rurale et la valorisation des déchets. L'hydrogène, pour sa part, verrait sa contribution augmenter progressivement, toutes les sources potentielles de production d'hydrogène étant maintenues.

17. Le Groupe d'experts a conclu que les infrastructures gazières (existantes et nouvelles), notamment le transport, la distribution et le stockage souterrain, mais aussi les installations de gestion des gaz liquéfiés, formaient l'épine dorsale d'un futur système de fourniture d'énergie à faible émission de carbone qui contribuerait à la décarbonisation généralisée au moindre coût.

18. Le Groupe d'experts a conclu qu'un futur système énergétique décarboné pourrait être une combinaison optimale « d'électrons et de molécules », dans laquelle les sous-systèmes de l'électricité et du gaz seraient progressivement plus interconnectés, augmentant la part des énergies renouvelables (électricité ou gaz).

19. Le Groupe d'experts du gaz et le Groupe d'experts de l'énergie renouvelable ont proposé d'aider les États membres de la CEE à diffuser des meilleures pratiques concernant la réalisation du faisceau d'interdépendances et à élaborer des mesures efficaces pour soutenir, si nécessaire, les progrès technologiques et accélérer la décarbonisation du système énergétique.

VII. Chaîne de valeur du gaz : les transports et les autres filières (point 7 de l'ordre du jour)

20. Le Groupe d'experts a conclu que le passage de l'essence, et en particulier du diesel, au gaz naturel comprimé ou liquéfié (GNC ou GNL) était la voie la plus réaliste pour réduire la pollution due aux transports routiers et maritimes. Il a proposé d'aider les États membres intéressés à mieux tirer parti des avantages environnementaux et économiques des véhicules au gaz naturel dans les transports routiers et maritimes.

21. Le Groupe d'experts a salué le lancement, en juin 2020, du projet financé par des contributions extrabudgétaires intitulé « Renforcer les capacités des États membres de la CEE pour la décarbonisation du secteur des transports ». Il a indiqué que, grâce à ce projet, les États membres de la CEE pourraient développer les infrastructures propres à fournir un

gaz naturel abordable, durable et propre, et tirer parti des avantages du gaz naturel dans le transport, comme carburant de substitution à faible émission de carbone viable.

22. Le Groupe d'experts a pris note du dialogue «99 minutes of LNG – trends, developments, and innovative end-uses» (99 minutes sur les tendances, les évolutions et les utilisations finales innovantes du GNL), qui a eu lieu le 25 juin 2020. Le dialogue en ligne² a permis de faire le point sur l'offre et la demande de GNL, ses importations et exportations et ses prix, et d'examiner l'impact de la pandémie de COVID-19. Les participants ont découvert de nouveaux débouchés pour le GNL dans les domaines du transport maritime et routier, de la production d'électricité et de chaleur, et d'autres utilisations finales innovantes.

VIII. Informations actualisées sur la mise en œuvre du plan de travail pour 2020-2021 et du plan de travail pour 2022-2023 (point 9 de l'ordre du jour)

23. Le Groupe d'experts s'est félicité des progrès réalisés dans la mise en œuvre de son plan de travail pour 2020-2021 (ECE/ENERGY/2019/10), malgré les difficultés causées par la pandémie.

24. Le Groupe d'experts a demandé au Bureau, avec le concours du secrétariat, de commencer à élaborer le plan de travail pour 2022-2023 et de lui présenter un projet pour examen à sa session annuelle de 2021.

IX. Préparatifs de la huitième session du Groupe d'experts du gaz (point 11 de l'ordre du jour)

25. Le Groupe d'experts a recommandé que sa huitième session ait lieu au printemps 2021 à Genève.

X. Adoption du rapport et clôture de la session (point 14 de l'ordre du jour)

26. Le rapport de la session a été adopté, y compris les conclusions et recommandations, sous réserve des modifications de forme à apporter.

² Résumés et exposés peuvent être consultés à l'adresse <https://www.unece.org/index.php?id=55304>